
Savoir lire pour réussir

Huit propositions

Michelle Sommer – Thérèse Cuche

| Le constat

C'est un constat avéré qu'un nombre trop important d'enfants (environ 20 %) arrive en 6ème sans maîtriser correctement la lecture. Bien qu'apprendre à lire soit assez facile, l'école n'est plus en mesure de transmettre à tous ce savoir fondamental, clé de voûte de la réussite scolaire. En dépit de la dégradation des résultats, le système est incapable d'évoluer, il est bloqué.

| Le diagnostic

Une idée qui n'a pas été soumise à l'épreuve de la réalité ne peut perdurer qu'en se transformant en dogme, elle devient idéologie. Un tel processus est à l'œuvre depuis de nombreuses années dans le champ des pratiques pédagogiques en général et des méthodes d'apprentissage de la lecture en particulier. Cette absence de prise en compte de la réalité des résultats, et donc de l'efficacité des méthodes, est une cause majeure de l'échec en lecture. L'idéologie a fait des ravages également dans le domaine de la formation des enseignants. Au lieu de leur dispenser une formation théorique adaptée, on a diffusé un discours dogmatique, imposé à tous.

| L'objectif prioritaire

Chaque enfant maîtrisera la lecture avant d'entrer au CE1. En effet, on ne peut tirer profit des enseignements du CE1 (grammaire, mathématiques etc) si on ne sait pas lire. Admettre en CE1 un enfant non lecteur, c'est le condamner à l'ennui, au « décrochage », à l'échec. C'est généralement à ce stade que se joue sa scolarité future.

| Les solutions

On agira dans trois domaines :

- **La prévention** : agir au bon moment.
 1. Accueillir en crèche les enfants de 2 ans dans les quartiers défavorisés.
 2. Préciser le contenu de l'enseignement en Grande Section de Maternelle et au CP.
 3. Créer un « **C.P. de la Réussite** » (expérimentation avec évaluation).
- **Les pratiques pédagogiques** : agir avec efficacité. Le pragmatisme remplacera l'idéologie.
 4. Evaluer puis prendre en compte les retours d'expérience et les résultats obtenus.

Dans tous les C.P., les méthodes utilisées devront avoir fait la preuve de leur efficacité.

L'évaluation sera mise en place par un organisme extérieur à l'éducation nationale. Cette condition est essentielle et déterminante pour lever les blocages.
 5. Tenir compte de l'évolution des connaissances.
 6. Utiliser les nouvelles technologies et un manuel.
- **La formation des enseignants** : agir sans idéologie.
 7. Dispenser une formation spécifique aux enseignants de Maternelle et de C.P.

La formation initiale en lecture sera confiée aux professeurs des écoles qui auront obtenu les meilleurs résultats mesurés.
 8. Utiliser des vidéos pour diffuser les pratiques les plus efficaces.

Agir au bon moment

| Proposition 1 : accueillir en crèche les enfants de 2 ans dans les quartiers défavorisés

Les études sur le développement de l'enfant mettent en évidence que les premières années sont essentielles pour la structuration de l'enfant et les acquisitions (langage etc). Actuellement, dans les quartiers défavorisés, un grand nombre d'enfants est déjà désavantagé dès la Petite Section de Maternelle : vocabulaire pauvre, langage peu structuré compromettent la socialisation et les acquisitions.

Dans ces quartiers, il conviendrait d'agir dès deux ans en accueillant dans des crèches (structures existantes ou à créer, adossées aux maisons de quartier ? Pôles petite enfance?...), à la fois des enfants dont les parents travaillent, mais aussi et surtout des enfants de deux ans dont les mères ne travaillent pas.

Ce type de prise en charge permettrait de favoriser le développement du langage et la socialisation des enfants avant la Maternelle. Ces enfants pourraient être accueillis 3 ou 4 demi-journées par semaine. Il faudrait réfléchir au moyen le plus efficace d'encourager ces mères au foyer à y conduire leurs enfants (repas gratuit, travail des éducateurs sur le terrain...). Des réunions seraient prévues afin d'instaurer un dialogue avec les parents au sujet de leur enfant.

Quels sont les avantages de cette solution, si on la compare à une scolarisation généralisée à 2 ans ? La crèche est plus adaptée à de très jeunes enfants. Actuellement un certain nombre d'enfants de deux ans est déjà accueilli dans les « Très Petites Sections » des écoles maternelles de ZEP. Les résultats obtenus grâce à ces TPS sont bons, mais le nombre d'enfants accueillis est insuffisant : manque de places, les enfants qui ne sont pas « propres » sont refusés (alors que, bien souvent, ce sont précisément ces enfants immatures qui présentent également un retard de langage).

En période de rigueur budgétaire, il est souhaitable de recourir à des approches différenciées. Ces places en crèche seraient proposées, dans un premier temps, uniquement dans les quartiers défavorisés. Il n'est pas indispensable de scolariser dès 2 ans les enfants de milieux sociaux favorisés. Il est préférable de concentrer les moyens là où l'urgence se fait sentir.

| Proposition 2 : préciser le contenu de l'enseignement en Grande Section de Maternelle et au C.P.

Grande Section de Maternelle

Prévenir l'échec, c'est aussi agir en amont du C.P., en Grande Section de Maternelle. Les programmes décrivent les compétences à acquérir en Maternelle, mais une mauvaise interprétation conduit désormais trop souvent les enseignants à commencer l'apprentissage de la lecture en Grande Section.

Une maturité psycho-affective et neurologique suffisante est un préalable requis pour que l'enfant soit en mesure de s'engager dans l'apprentissage de la lecture. Un certain nombre d'enfants ont cette capacité plus tôt que les autres et savent lire avant l'âge du C.P.. Mais généraliser cet apprentissage en Grande Section serait d'évidence un facteur d'échec supplémentaire pour les nombreux enfants qui ne sont pas prêts.

En Grande Section, il conviendrait de préparer l'apprentissage de la lecture en donnant à l'enfant les bases requises. Pour qu'un enfant soit en mesure d'apprendre à lire au C.P. la maîtrise du langage (prononciation, vocabulaire, structure) est essentielle. Au-delà du développement du langage, il faudrait, en particulier, privilégier le développement de la conscience phonémique, puis amener les enfants à comprendre que les sons de la parole peuvent être codés grâce aux lettres. Apprendre à connaître quelques correspondances lettres/sons (voyelles ou consonnes sans difficultés), ce n'est pas « apprendre à lire » ! La reconnaissance globale de mots sur des étiquettes sera proscrite, car elle installe dès la maternelle les processus générateurs des futures difficultés des apprentis-lecteurs.

C.P.

Actuellement, les enseignants considèrent trop souvent que les enfants ont deux ans (voire 3 ans!) pour apprendre à lire (C.P., CE1 et CE2). Cette conception, confortée par la récente réorganisation des cycles, a des effets pervers :

- elle contribue à évacuer les problèmes en faisant passer en CE1 des enfants non lecteurs qui seront alors en échec certain.
- elle permet d'éviter de s'interroger sur l'échec en lecture au C.P. (pas d'inquiétude, puisque l'enfant dispose encore d'une année pour apprendre à lire. . .). De ce fait on vient en aide à l'enfant trop tard.
- un apprentissage de la lecture qui dure deux ans provoque l'ennui, le découragement, le désintérêt durable pour la lecture.

Il convient donc d'établir sans ambiguïté que l'enseignant a pour mission d'apprendre à lire aux élèves pendant l'année de C.P.

Pour y parvenir, nous préconisons de supprimer les cycles. Les programmes nationaux préciseront les objectifs clairs pour chaque classe.

| Proposition 3 : créer des « C.P. de la Réussite »

L'école de la république doit se donner les moyens de permettre à chaque enfant de réussir au C.P. en ayant acquis la lecture avant d'entrer au CE1.

Des « écoles de la deuxième chance » ont été mises en place, avec succès, pour des enfants n'ayant pas pu tirer profit du parcours scolaire qui leur avait été proposé. Pourquoi attendre la fin de la scolarité pour proposer cette chance aux enfants? En ZEP (et dans les écoles où cela s'avère nécessaire), nous proposons de créer des « **C.P. de la Réussite** ».

Prévenir c'est faire en sorte que les bases indispensables aux apprentissages futurs soient acquises. On ne peut tirer profit des enseignements du CE1 (grammaire, mathématiques etc) si on ne sait pas lire. Admettre en CE1 un enfant non lecteur, c'est le condamner à l'ennui, au « décrochage », à l'échec. C'est généralement à ce stade que se joue sa scolarité future.

Nous estimons donc qu'aucun enfant ne devrait être admis au CE1 s'il ne maîtrise pas la lecture.

Comment atteindre cet objectif?

Dans les zones où les enfants sont particulièrement en difficulté, nous proposons, dans un premier temps à titre expérimental, de dédoubler les classes de C.P. qui seraient donc à effectifs réduits.

Dans ces deux C.P. (« **C.P. de la Réussite 1** » et « **C.P. de la Réussite 2** ») on nommerait des enseignants expérimentés, bien formés et bien rémunérés, qui utiliseraient des pédagogies particulièrement adaptées aux enfants de 6 ans. Les acquisitions des enfants de ces C.P. seraient très régulièrement évaluées pour vérifier la pertinence du dispositif mis en place à titre expérimental. Le protocole d'évaluation serait élaboré et mis en œuvre par une instance indépendante. Des vidéos seront réalisées dans les classes obtenant les meilleurs résultats. Ces vidéos seront utilisées pour former les autres enseignants.

- Le « **C.P. de la Réussite 1** » serait destinée aux enfants qui, à l'issue de la GS de Maternelle, n'ont pas la maturité nécessaire, ni le niveau en langage requis pour faire un CP « normal ».
- Le « **C.P. de la Réussite 2** », également à effectif réduit, serait destiné aux enfants présentant moins de difficultés.

Ce dispositif présente plusieurs avantages : les effectifs réduits ainsi que les niveaux relativement homogènes des élèves faciliteront le travail des enseignants. Si la majorité des enfants peut apprendre à lire en une année scolaire, certains élèves présentant de grandes difficultés pourront, si c'est nécessaire, bénéficier d'une deuxième année pour apprendre à lire en passant alors dans le C.P. 2. (un enseignement aménagé sur deux ans, moins stigmatisant qu'un redoublement). En cours d'année, des enfants peuvent également passer d'un C.P. à l'autre si c'est profitable pour eux.

Le terme « redoublement » a une connotation négative. Il suggère uniquement qu'il s'agit de « refaire », alors qu'il conviendrait au contraire de mettre l'accent sur le projet alternatif spécifique qui va contribuer à résoudre les difficultés de l'élève.

| Propositions complémentaires

- Il serait souhaitable, à titre expérimental, de mettre aussi en place de tels « **C.P. de la Réussite** » dans des écoles de zones non défavorisées. En effet, les orthophonistes accueillent un grand nombre d'enfants en difficulté en lecture dans les quartiers plus favorisés.
- Proposer « une classe de la deuxième chance » au CM2. Un élève ne peut pas faire d'acquisitions au collège si les fondamentaux ne sont pas maîtrisés. Cette classe, en ZEP principalement, permettrait une remise à niveau pour que les élèves ne soient pas en échec dès leur arrivée au collège.

Les pratiques pédagogiques

Agir avec efficacité

Une idée qui n'a pas été soumise à l'épreuve de la réalité ne peut perdurer qu'en se transformant en dogme, elle devient idéologie.

Un tel processus est à l'œuvre depuis de nombreuses années dans le champ des pratiques pédagogiques en général et des méthodes d'apprentissage de la lecture en particulier. Les conséquences de cette absence de prise en compte de la réalité des résultats sont dramatiques pour les enfants. Le système est bloqué, incapable d'évoluer en dépit des mauvais résultats constatés.

Face à ce blocage, beaucoup pensent avoir trouvé une solution miracle : les pédagogies « innovantes ». Ce qui est innovant serait, a priori, bon pour les élèves.

De notre point de vue, ce qui est bon pour la transmission des savoirs, c'est ce qui a fait la preuve de son efficacité.

La pédagogie ne doit pas être « de droite » ou « de gauche », mais adaptée à l'enfant, en tenant compte des retours d'expériences (évaluation) et de l'évolution des connaissances.

Le pragmatisme (« ce qui marche ») et l'analyse des causes de l'échec de l'enfant doivent désormais remplacer l'idéologie.

| Proposition 4 : évaluer puis prendre en compte les retours d'expérience et les résultats obtenus

L'évaluation sera mise en place par un organisme extérieur à l'éducation nationale. Cette condition est essentielle et déterminante pour lever les blocages.

Les retours d'expériences et les résultats obtenus seront systématiquement pris en compte. Les pratiques pédagogiques qui ont fait leurs preuves, qui permettent au plus grand nombre d'acquérir la lecture au C.P., seront privilégiées et recommandées. Ce dispositif concernera toutes les écoles.

Les orthophonistes ont identifié les causes majeures de l'échec en lecture : langage peu développé, maturité psycho affective insuffisante, méthode de lecture non adaptée au psychisme et au fonctionnement cérébral de l'enfant de 6 ans, absence de manuel scolaire, programmes scolaires peu ou mal appliqués (les programmes de 2008 avaient le mérite d'énoncer clairement des objectifs à atteindre pour chaque classe, tout en garantissant la liberté pédagogique).

A titre d'exemple, en Grande Bretagne où le pragmatisme prévaut, les écoles sont notées en fonction des résultats des élèves en lecture, transcription et grammaire. Les écoles moins performantes sont ainsi incitées à adopter les pratiques pédagogiques qui ont fait la preuve de leur efficacité. Ces pratiques leur sont transmises par les écoles ayant obtenu de bons résultats.

| Proposition 5 : tenir compte de l'évolution des connaissances

Les pratiques des enseignants doivent évoluer en fonction de l'évolution des connaissances.

Citons, par exemple, les travaux de Stanislas Dehaene sur le fonctionnement cérébral (« Les neurones de la lecture », Odile Jacob, 2007), ainsi que les conclusions des études comparatives sur les méthodes de lecture menées en Grande Bretagne par Rhona Johnston (université de Hull) et prises en compte par le système éducatif anglais.

Ce sont les résultats des recherches qui guideront l'enseignant dans le choix d'une méthode d'apprentissage de la lecture susceptible de laisser le moins d'enfants possible sur le bord du chemin.

| Proposition 6 : utiliser les nouvelles technologies et un manuel

L'utilisation d'un manuel par l'enseignant devrait être obligatoire au C.P.. Dans beaucoup de classes, les enfants ne disposent pas d'un livre d'apprentissage de la lecture. Des photocopies collées sur des cahiers, en tiennent lieu, alors que bien souvent ces enfants n'ont pas de livre à la maison.

En complément du manuel, on proposera à l'enfant des exercices-jeux interactifs. Conçus de manière rigoureuse, ces logiciels seront des outils pédagogiques très efficaces. L'ordinateur ou les tablettes sont particulièrement adaptés à l'apprentissage de la lecture puisqu'ils permettent l'utilisation du son (correspondances graphèmes/phonèmes, consignes orales etc).

La formation des enseignants

Agir sans idéologie

Nous pensons, comme d'autres, que dans le domaine de la formation également, l'idéologie a fait des ravages. Au lieu de dispenser aux futurs enseignants une formation théorique adaptée, on a diffusé un discours dogmatique, imposé à tous. Dans le cadre de la formation générale, une formation spécifique sera dispensée aux enseignants souhaitant enseigner en Maternelle et/ou au C.P.

Elle sera théorique, non idéologique, facilement accessible et toujours en lien avec la pratique en classe.

Une formation complémentaire sera prodiguée par des orthophonistes expérimentées. En effet, les enfants en difficulté d'apprentissage sont majoritairement orientés vers l'orthophonie, le coût de ces prises en charge, alors que l'enfant est déjà en échec, est considérable. Agir en amont ne résoudrait pas tous les problèmes mais contribuerait à diminuer le nombre des enfants en échec.

Elle ne nécessitera pas un nombre conséquent d'heures de formation. L'expérience montre que, munis d'un manuel bien conçu et d'un bon guide, les parents sont rapidement en mesure d'apprendre à lire à leurs enfants. . .

| Proposition 7 : dispenser une formation spécifique aux enseignants de Maternelle et de C.P.

Le contenu de la formation :

- Repères sur la structuration de l'enfant entre 3 et 6 ans.
- Le développement et la structuration du langage (en Maternelle et au C.P.).

- Le développement psychomoteur, graphisme, écriture (en Maternelle)
- La conscience phonémique (en Maternelle et au C.P.).
- L'apprentissage de la lecture (au C.P.). Comment conduire rigoureusement cet apprentissage ? Quelles sont les causes des échecs et donc les erreurs pédagogiques à éviter ? Quelles sont les connaissances scientifiques les plus récentes ? Quelles sont les méthodes qui donnent les meilleurs résultats ?
- De manière générale, les enseignants ayant obtenu de bons résultats participeront à la formation des enseignants.
- Il serait souhaitable que des orthophonistes participent à cette formation. Leur propre expertise, dans le domaine du langage et de la lecture en particulier, contribuerait efficacement à prévenir ou résoudre les difficultés des enfants en classe.

| Proposition 8 : utiliser des vidéos pour former les enseignants

- Des professionnels filmeront dans leurs classes les enseignants obtenant les meilleurs résultats (en particulier dans le dispositif expérimental des « **C.P. de la Réussite** »). Ces vidéos seront utilisées pour diffuser les pratiques efficaces recommandées. Le recours aux moyens numériques de diffusion de l'information et de la formation présente beaucoup d'avantages : il est économique, il permet de faire bénéficier l'ensemble des enseignants de la même formation de qualité (égalité des chances pour chaque enfant), enfin il assure une diffusion rapide de l'information.
- Sur le modèle des Moocs, le numérique sera également utilisé pour la formation théorique des enseignants.